



PROCAPITAL

UNE FILIALE DU Crédit Mutuel **ARKEA**

Politique de données personnelles

A destination des salariés, alternants et stagiaires

Juillet 2024

PREAMBULE :

Les données personnelles, nous en avons tous entendu parler mais que recouvrent-elles ?

On nomme donnée personnelle toute information identifiant directement ou indirectement une personne physique : il peut par exemple s'agir de votre nom, de votre adresse, de votre numéro de téléphone, de votre date de naissance ou encore de l'adresse IP avec laquelle vous vous connectez à Internet.

A travers ce document, ProCapital, souhaite vous informer de manière claire et transparente sur les conditions dans lesquelles ProCapital collecte, traite, conserve, archive et supprime les données personnelles de ses salariés, alternants et stagiaires.

Vous y trouverez également un rappel des droits dont vous disposez sur vos données ainsi que toutes les informations utiles pour les exercer.

Au sommaire :

1. Ce que ProCapital fait de vos données personnelles
 - Quelles données personnelles vous concernant traitons-nous ?
 - Quelle utilisation de vos données personnelles faisons-nous ?
 - Combien de temps conservons-nous vos données personnelles ?
 - Vos données personnelles sont-elles communiquées à des tiers ?

2. Notre dispositif de sécurité, vos droits
 - Comment protégeons-nous vos données ?
 - Quels sont vos droits et comment les faire valoir ?
 - Rôle de notre Délégué à la Protection des Données
 - Décision individuelle automatisée
 - Vous aidez à gérer vos données de navigation

1 – CE QUE PROCAPITAL FAIT DE VOS DONNEES PERSONNELLES

Quelles données personnelles vous concernant traitons-nous ?

Dans le strict respect des réglementations en vigueur, ProCapital, traite principalement des données personnelles de quatre natures :

- Les données personnelles dites déclaratives, c'est à dire recueillies directement auprès de vous ;
- Les données personnelles liées à l'utilisation, que vous faites des matériels mis à votre disposition (logiciels, télécommunications...)
- Les données personnelles provenant d'informations publiques (par exemple votre profil linkedin) ;
- Les données personnelles que ProCapital calcule ou infère à partir de données que vous avez fournies (par exemple la revue des effectifs).

Quelle utilisation de vos données personnelles faisons-nous ?

ProCapital utilise les données personnelles vous concernant aux fins listées ci-dessous.

1. Améliorer les services rendus

Favoriser la croissance et la satisfaction des clients et des collaborateurs relève de l'intérêt légitime de ProCapital. Pour ce faire ProCapital :

- Réalise des enquêtes auprès de ses collaborateurs (par exemple concernant les prestations fournies en interne, les attentes des clients, les attentes des collaborateurs ...)
- Produit des indicateurs qualitatifs et quantitatifs (par exemple concernant la gestion d'un portefeuille clients, la gestion des incidents informatiques).

2. Mettre à votre disposition des moyens matériels, financiers et humains

Afin d'exécuter les engagements contractuels pris dans le cadre du dialogue social et/ou du contrat de travail, ProCapital facilite l'attribution de/ou met à disposition des collaborateurs :

- Des outils informatiques et de télécommunications (service de messagerie, intranet, cloud, téléphone ...)
- Des moyens financiers (remboursement de frais, part patronale des restaurants d'entreprises ou des titres restaurant ...)
- Des moyens matériels (locaux, ordinateurs ...)
- Des cartes nécessaires à l'exercice des missions (badges ...).

3. Assurer la sécurité des personnes, des biens matériels et immatériels de ProCapital

Veiller à la sécurité de ses infrastructures, des personnes et des locaux relève d'obligations légales ou d'intérêts légitimes propres à ProCapital. Pour ce faire ProCapital :

- S'assure de la qualité des infrastructures et de leur contenu en détectant et corrigeant les anomalies ;
- Installe des caméras et des badgeuses pour contrôler les entrées et sorties au niveau de ses locaux ;
- Réalise des contrôles pour vérifier la bonne utilisation des outils informatiques (contrôle de l'utilisation de la messagerie, contrôle des habilitations...)
- Recense les incivilités déclarées par les collaborateurs impactés.

4. Mener des actions en lien avec la gestion du personnel

Afin d'exécuter les engagements contractuels pris dans le cadre du dialogue social et/ou du contrat de travail, ProCapital met en place des dispositifs relatifs à :

- La gestion des carrières (demandes de mobilité, dossier professionnel, entretien annuel, revue des effectifs ...)
- L'organisation du travail (organigramme, annuaire, congés...)
- La gestion de la rémunération (paie, primes...)

Pour se conformer aux exigences du code du travail, ProCapital réalise des traitements en lien avec :

- Les élections professionnelles
- La gestion de la formation professionnelle
- La gestion des travailleurs handicapés
- La gestion des réponses aux audits Clients

ProCapital peut être amené à réaliser des traitements sur la base de son intérêt légitime en lien avec la gestion du personnel.

- Gestion des contentieux et précontentieux ;
- Bilan social individuel.

5. Organiser le travail des collaborateurs

Pour faciliter l'exercice des missions prévues dans le cadre du contrat de travail ou dans une lettre de mission, ProCapital, met en œuvre des traitements relatifs à :

- La gestion des agendas
- La gestion de portefeuilles (de clients, de prospects, d'apporteurs d'affaires...)
- La gestion de l'activité courante d'un service ;
- L'affectation d'une tâche ou d'une mission d'un collaborateur.

Faciliter la mise en place des projets et la diffusion des bonnes pratiques relève de l'intérêt légitime de ProCapital. Pour ce faire, ProCapital :

- Recense les correspondants locaux sur des thèmes ciblés et leur affecte des actions (correspondants risques, correspondants protection des données personnelles, correspondant sécurité informatique...)
- Traite des données relatives aux responsables de tout ou partie d'un projet ou d'un process afin d'en suivre la bonne exécution

Pour se conformer à ses obligations légales, ProCapital met en place des dispositifs et en teste l'efficacité. Pour ce faire, ProCapital :

- Traite des données relatives aux personnes susceptibles d'être contactées dans le cadre de dispositifs de maîtrise des risques et des incidents (plan de continuité d'activité, base de déclaration d'incidents...)
- Affecte à des collaborateurs des actions en lien avec la maîtrise des risques (recommandations d'audit, recommandations de la direction de la conformité et du contrôle permanent...)
- S'assure du traitement des réclamations clients.

6. Répondre aux obligations légales et réglementaires auxquelles ProCapital est soumis

Comme tout organisme financier, ProCapital est soumis à de nombreuses obligations réglementaires. Pour s'y conformer, ProCapital met en œuvre des traitements lui permettant :

- De pouvoir répondre de ses actions auprès d'autorités administratives et judiciaires (visa de conformité, dispositif de lutte contre les délits d'initiés et manipulation de

cours, politique RSE, dispositif de lutte contre la fraude interne, piste d'audit des interventions au niveau des outils informatiques ...);

- D'enregistrer certaines conversations téléphoniques à titre probatoire (enregistrements des opérations réalisées sur les marchés, enregistrement de déclarations de clients ...);
- D'effectuer des déclarations réglementaires (déclaration de transactions personnelles, déclarations fiscales ...)

7. Gérer votre participation à des évènements facultatifs organisés par ProCapital

ProCapital organise des temps forts auxquels il convie ses collaborateurs sur la base de leur consentement (soirée, repas, séminaires, off site...) ou invite ses collaborateurs à participer à des évènements du Groupe Crédit Mutuel Arkéa (Carrefour des métiers, Rencontres d'automne ...).

8. Payer ou facturer des prestations exécutées pour ou par ProCapital

Afin de respecter ses engagements contractuels, en lien avec le règlement des factures, ProCapital met en place des dispositifs facilitant la facturation interne/externe et Groupe Crédit Mutuel Arkéa.

Pour certaines finalités, vos données à caractère personnel sont susceptibles d'être transmises en dehors de l'Union Européenne. Ces transferts sont toutefois strictement encadrés.

Combien de temps conservons-nous vos données personnelles ?

Les durées de conservation, définies de manière précise, veillent à ne pas excéder le temps strictement nécessaire à la bonne exécution du traitement. Pour déterminer chaque durée, nous avons pris en compte :

- Les différentes finalités pour lesquelles sont collectées ces données ;
- Le respect d'obligations légales, réglementaires ou reconnues par la profession auxquelles nous sommes tenues.

Nous vous invitons à consulter le document en annexe détaillant les durées principales de conservation des données personnelles.

Vos données personnelles sont-elles communiquées à des tiers ?

Vos données sont susceptibles d'être transmises :

- Aux autorités administratives et judiciaires et autres organismes légalement habilités dans le cadre de nos obligations réglementaires ;
- Aux organismes de prévoyance, de complémentaires de santé, de retraite et d'épargne collectives à des fins d'affiliation ;
- Aux prestataires avec lesquels ProCapital a conclu un contrat ;
- Au comité social et économique de ProCapital et, à des fins d'affiliation, au comité inter entreprise auquel ProCapital adhère ;
- Aux services internes habilités en raison de leurs fonctions.

2 – NOTRE DISPOSITIF DE SECURITE, VOS DROITS

Comment protégeons-nous vos données ?

La réglementation impose aux établissements financiers d'assurer un haut niveau de sécurité et de confidentialité des données qu'ils traitent. La conservation, l'exploitation ou la transmission de ces données s'effectue ainsi dans le cadre de règles et procédures strictes.

Un système d'information fiable

ProCapital et le Groupe Crédit Mutuel Arkéa prennent la sécurité de vos données avec le plus grand sérieux. Au regard de la nature des données personnelles et des risques que présentent les traitements, nous avons pris toute une série de mesures nécessaires afin de les préserver et empêcher qu'elles ne soient déformées, endommagées, rendues inaccessibles ou que des tiers non autorisés y aient accès :

- Des mesures techniques, telles que le cryptage des données lorsque cela est nécessaire ou un disque réseau dédié exclusivement aux activités RH
- Des mesures physiques, comme le contrôle rigoureux de l'accès aux bâtiments, comme des armoires fermées et dédiées exclusivement aux dossiers du personnel
- Des mesures complémentaires comme les traces d'audit de l'activité de notre réseau nous aident également à garantir un niveau de sécurité optimal.

Des salariés sensibilisés

Nous avons également pris des mesures organisationnelles, à travers la formation d'équipes dédiées à la question de la sécurité des informations et, à travers la sensibilisation des équipes RH à la confidentialité de vos informations.

Plus généralement, nous sensibilisons l'ensemble de nos salariés à la protection des données personnelles et nous assurons qu'ils respectent les réglementations en vigueur ainsi qu'à la déontologie de notre entreprise.

Des partenaires de confiance

Nous choisissons des sous-traitants ou prestataires qui présentent un haut niveau de garanties quant à la mise en œuvre de mesures techniques et organisationnelles appropriées. De ce fait, nous faisons en sorte que le traitement de vos données réponde aux exigences des réglementations en vigueur concernant la protection des données personnelles.

Une réactivité à toute épreuve

Si nous constatons un incident avec un impact sur les données personnelles, nous veillons selon le cadre imposé par la réglementation, à le notifier à l'autorité nationale de protection des données dans les meilleurs délais après en avoir pris connaissance et à en informer autant que de besoin les personnes concernés.

...Et vous !

Collaborateur vous pouvez également contribuer au maintien de notre niveau de sécurité vis à vis des données personnelles. Nous vous invitons à respecter les règles que nous préconisons et à nous faire part de toute anomalie que vous pourriez rencontrer.

Vous voulez en savoir plus ? Rendez-vous sur le go/ssi ou go/informethique de la société.

Quels sont vos droits et comment les faire valoir ?

En matière de données personnelles, vous disposez d'une série de droits dédiés, tels que :

- Un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, d'effacement et de portabilité de vos données personnelles.
- Un droit à définir des instructions concernant la conservation, l'effacement et la communication de vos données personnelles, après votre décès.
- Un droit de réclamation auprès de l'APD en Belgique et auprès de la CNIL en France.

Comment exercer vos droits ?

ProCapital, service RH, 1 bis, place de La Défense– 92400 Courbevoie, La Défense

Ou rh@procapital.fr

ProCapital, service HR, rue des colonies, 11 – 1000 Bruxelles

Ou hr@procapital.be

Le rôle de notre Délégué à la Protection des Données

Notre Délégué à la Protection des Données (DPD) veille au respect des réglementations sur la protection des données personnelles au sein du Groupe Crédit Mutuel Arkéa. Il s'appuie sur le référent à la protection des données au sein de ProCapital. Il informe et conseille le Directeur Général de ProCapital sur toutes les questions relevant de la protection des données personnelles. Il est également l'interlocuteur de l'autorité nationale de contrôle, pour toute question relative à la gestion des données personnelles.

Vous pouvez joindre votre référent à la protection des données au sein de ProCapital :

Par e-mail : contactcnil@procapital.fr

Par voie postale : M. Le Référent à la Protection des Données – ProCapital – 1 bis, place de La Défense – 92400 Courbevoie, La Défense

Vous pouvez joindre le DPD au sein du Crédit Mutuel Arkéa :

Par e-mail : protectiondesdonnees@arkea.com

Par voie postale : M. Le Délégué à la Protection des Données – Crédit Mutuel Arkéa - 29808 Brest Cedex 9

Décision individuelle automatisée

Nous pouvons être amenés à réaliser un certain nombre d'opérations d'évaluation automatisée. C'est le cas par exemple en matière de lutte contre les abus de marchés et de délits d'intérêts.

Dans le cadre de cette dernière hypothèse, des critères prédéfinis tels que le volume important de transactions ou la typologie des titres acquis sont pris en considération. La réunion de plusieurs de ces critères pourra conduire à l'émission d'une alerte. Toutefois, les résultats de ces opérations ne constituent qu'un support d'aide à la décision de déclaration de cette alerte auprès de l'autorité compétente. En effet, celle-ci sera définitivement prise à l'issue d'une étude par un collaborateur du service habilité.

Vous aidez à gérer vos données de navigation

Les « cookies » sont de petits fichiers « texte » émis par les sites que vous pouvez être amené à visiter dans le cadre de votre activité professionnelle. Enregistrés sur votre terminal (smartphone, tablette, ordinateur, etc...), ils stockent des données dites temporaires ou persistantes. Très concrètement, ils informent par exemple le site sur lequel vous naviguez, de la date de votre dernière visite ou encore de vos préférences d'affichage, c'est-à-dire le nombre d'articles à afficher par page, par exemple.

Comment paramétrer vos cookies ?

Vous pouvez vous opposer à l'enregistrement des cookies (ou technologie équivalente) sur les sites que vous visitez en sélectionnant les paramètres appropriés du navigateur de votre ordinateur, smartphone, tablette ou toute autre interface.

ANNEXE - REFERENTIEL DES PRINCIPALES DUREES DE CONSERVATION RH

Finalité du traitement	Durées de conservation
Gérer la relation avec le collaborateur	
Constituer et alimenter le dossier	Dans ce cadre, vos données sont conservées de

professionnel du collaborateur	manière proportionnelle au temps de présence dans l'entreprise et sont archivées pendant 5 ans à compter de votre départ
Gérer la paie du collaborateur	Dans ce cadre, vos données sont conservées 2 ans
Favoriser l'évolution et la mobilité professionnelle	Dans ce cadre, vos données sont conservées de manière proportionnelle au temps de présence dans l'entreprise et sont archivées pendant 5 ans à compter de votre départ
Répondre à nos obligations légales	
Gérer la politique d'emploi des travailleurs handicapés	Dans ce cadre, vos données sont conservées 5 ans
Assurer la formation des collaborateurs	Dans ce cadre, vos données sont conservées 5 ans à compter de la demande de formation
Assurer la tenue des élections professionnelles	Dans ce cadre, vos données sont conservées pendant les 15 jours suivant l'élection
Veiller à la sécurité au travail	
Gérer les badges d'accès aux locaux	Dans ce cadre, vos données sont conservées 5 ans
Contrôler les déplacements à l'intérieur du lieu de travail	Dans ce cadre, vos données sont conservées 3 mois
Contribuer à la qualité de vie au travail	
Proposer des solutions de restauration	Dans le cadre du prépaiement, vos données sont conservées 3 mois Dans le cadre du paiement avec retenue sur salaire, vos données sont conservées 5 ans
Réaliser des enquêtes pour connaître les attentes ou les ressentis des collaborateurs	Dans ce cadre, vos données sont conservées au maximum 2 ans